

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

GAME Groupement d'adduction d'eau du Mouret et environs Monsieur Norbert WAEBER Route de la Voos 51 1724 Le Mouret

Givisiez, le 21 octobre 2016

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires SAAV Amt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen LSVW



Inspectorat eau potable, piscines et produits chimiques

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 20, F +41 26 305 80 09 www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 16-FR-46379 V 1

CONTEXTE

But du contrôle : Prélèvement du : Autocontrôle / Eau potable / GAME Groupement d'adduction d'eau du Mouret et environs 18.10.2016

Effectué par : Dernières 24 heures:

Monsieur René BAECHLER Légères pluies

Date arrivée : 18.10.2016

Conditions météo :

2-5 jours avant le prélèvement: Sec

RÉSULTATS

N° d'échantillon : 16-90583 - Eau de boisson à la source

Secteur:

030 - Moulin à Benz

Lieu de prélèvement :

01 - STAP Moulin à Benz, puit de captage, Le Mouret

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-D001	Couleur *		Incolore	
FR-MO-D004	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	620 ± 12	Tyf-Mino
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.3 ± 0.03	100074
FR-MO-L001	Nitrite	mg/L	<0.05	- America
FR-MO-L001	Nitrate	mg/L	13 ± 1	2007 (495.0)
FR-MO-L002	Ammonium	mg/L	<0.05	150,600
FR-MO-L003	Dureté totale	°fH	34.4 ± 1.3	The first right

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-M012	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	T : max. 100
FR-MO-M019	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	T : max. 0
FR-MO-M022	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

^{*:} Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

N° de dossier: 16-FR-46379

N° d'échantillon : 16-90584 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur:

001 - Réseau

Lieu de prélèvement :

16 - Gremaud Raphael, Zénauva

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-D001	Couleur *		Incolore	T : Incolore
FR-MO-D004	Conductivité électrique (20°C)	μS/cm	634 ± 13	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.08 ± 0.03	T : max. 1.0
FR-MO-L001	Nitrite	mg/L	<0.05	T : max. 0.10
FR-MO-L001	Nitrate	mg/L	13 ± 1	T : max. 40
FR-MO-L002	Ammonium	mg/L	<0.05	T : max. 0.10
FR-MO-L003	Dureté totale	°fH	34.6 ± 1.3	-

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-M012	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	5	T : max. 300
FR-MO-M019	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	T : max. 0
FR-MO-M022	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	T ; max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 16-90585 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur:

001 - Réseau

Lieu de prélèvement :

17 - Bongard Francis, Senèdes

Remarque:

Les analyses semblent indiquer que cet échantillon correspond à une eau traitée par un

adoucisseur.

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-D001	Couleur *		Incolore	T : Incolore
FR-MO-D004	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	620 ± 12	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.06 ± 0.03	T : max. 1.0
FR-MO-L001	Nitrite	mg/L	<0.05	T : max. 0.10
FR-MO-L001	Nitrate	mg/L	13 ± 1	T : max. 40
FR-MO-L002	Ammonium	mg/L	<0.05	T : max. 0.10
FR-MO-L003	Dureté totale	°fH	4.2 ± 0.2	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-M012	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	27	T : max. 300
FR-MO-M019	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	T: max. 0
FR-MO-M022	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

^{*:} Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

N° de dossier: 16-FR-46379

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16).

Emolument: 591.55 CHF (Montant HT)

Dr Nicolas AEBISCHER Chef de section

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.